



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

Guide du parent - 2026

Camp de jour

Salutations

Bonjour chers parents,

Nous vous faisons parvenir le guide du parent pour la saison estivale 2026 afin que vous soyez informés des informations importantes reliées aux activités et aux mesures prises pour assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant. Il contient tous les renseignements nécessaires pour votre compréhension face au bon fonctionnement du camp de jour.

Nous vous remercions grandement de votre confiance et sachez que nous mettons tout en place pour que votre enfant puisse vivre une expérience amusante, mémorable et enrichissante tout l'été.

Cordialement,

L'équipe de moniteurs du camp de jour de la Ville de L'Assomption.

Notre mission

Notre mission est d'offrir chaque jour un milieu de vie dynamique, créatif, chaleureux et rassembleur, fondé sur la confiance, la communication et la collaboration.

Nous avons à cœur de favoriser le développement global de chaque enfant et l'émergence de valeurs positives, en lui permettant de se réaliser et de s'épanouir dans le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Fidèle à la volonté de la Ville de L'Assomption de rendre accessible une offre de loisirs diversifiée, notre camp de jour propose une programmation variée ainsi que des services d'animation et d'intégration adaptés aux besoins des enfants de la maternelle 4 ans à la 6^e année. Les enfants peuvent ainsi vivre des expériences estivales enrichissantes, dans un environnement sécuritaire, inclusif et de qualité.

Coordonnées

Bureau du citoyen

781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord
450 589-5671

Adresses courriel

div_loisirs@ville.lassomption.qc.ca
bureauducitoyen@ville.lassomption.qc.ca

Sites du camp

École Gareau

2600, boulevard de l'Ange-Gardien Nord

Entrée : Porte 7

Groupes : Maternelle 5 ans, 1^{re}, 2^e et 3^e année

École Louis-Laberge

969, boulevard Lafortune

Entrée : Service de garde, rue Payette

Groupes : Maternelle 5 ans et 1^{re} année

École secondaire Paul-Arseneau

170, boulevard Hector-Papin

Entrée : Porte principale

Groupe : 4^e, 5^e et 6^e année

Centre communautaire

379, rue Dorval

Entrée : À l'arrière du bâtiment

Groupe : Maternelle 4 ans

Collège de l'Assomption

270, boulevard de l'Ange-Gardien

Entrée : Bloc sportif

Groupes : 2^e et 3^e année, camps thématiques

Parc Laurier & piscine

151, avenue du Parc

Parc du Partage

2621, rue Robindaine

Parc écologique

1191, boulevard de l'Ange-Gardien
Nord

Parc du Coteau

132, rue Savaria

Bavard du camp



Le Bavard du camp vous sera acheminé par courriel **tous les vendredis pour la semaine à venir**. Cet outil vous tiendra informé des activités spéciales et de tout autres renseignements pertinents au sujet de la semaine de camp à venir. Nous vous invitons donc à porter une attention particulière à votre boîte courriel tout au long de l'été. Les communications se feront préférablement par courriel ou au besoin, par téléphone.

Fonctionnement

À apporter chaque jour



- Une boîte à dîner comprenant : **2 collations santé** et un **dîner santé froid** (puisque nous dînons au parc), ainsi qu'un « ice pack ». Le tout **sans noix ni arachides**;
 - Un maillot de bain*, une serviette de plage et une VFI (veste de flottaison individuelle), si possible dans un sac en plastique;
 - Tous les items doivent être **identifiés** afin d'être retournés à l'enfant en cas de perte.
- * Afin d'éviter les changements de vêtements au camp de jour, il est obligatoire, lors des journées de baignade, de porter le maillot de bain à l'arrivée au camp de jour en dessous de ses vêtements. N'oubliez pas de mettre des sous-vêtements et des vêtements de rechange dans le sac à dos.

Code vestimentaire

- Vêtements de sports confortables;
- Espadrilles fermées ou sandales de sport qui tiennent le pied;
- Maillot de bain en dessous de ses vêtements lors des journées de baignade;
- Pour la sécurité de votre enfant et pour réduire les risques de blessure, les **sandales** de plages dites « **gougounes** » ou **crocs** sont **interdites**;
- Si votre enfant ne respecte pas le code vestimentaire du camp de jour, il se pourrait que celui-ci **ne puisse participer** à toutes les activités, et ce, pour une question de sécurité.



À avoir dans le sac à dos



- Un chapeau ou une casquette;
- Une bouteille d'eau réutilisable à remplir;
- De la crème solaire (en vaporisateur préférablement puisque les moniteurs ne peuvent pas crémér les enfants);
- Une serviette de plage;
- Des vêtements de rechange.

ATTENTION

Le camp de jour de la Ville de L'Assomption n'est pas responsable des jouets/effets personnels brisés ou perdus. Il est donc important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.

Tous les jeux et appareils électroniques et cartes à collectionner sont interdits.

Absences

Lorsque vous savez à l'avance que votre enfant ne participera pas à une journée de camp de jour, vous pouvez en informer le moniteur au service de garde.

Il n'est cependant **pas nécessaire** de nous téléphoner pour nous informer de l'absence de votre enfant **sauf** si celui-ci **vient seul** au camp.

Veuillez noter qu'un moniteur sera responsable d'appeler au numéro sur la fiche médicale si un enfant qui vient seul au camp n'est pas présent à 9 h.

Médication

En ce qui concerne la médication à prendre durant les heures de camp de jour, elle ne doit **en aucun cas** rester en possession de l'enfant, à **l'exception** de l'injecteur **Epipen**.

Vous devez les remettre au moniteur de service de garde dans un **contenant de sécurité identifié** au nom de votre enfant. Le contenant sera ensuite remis au moniteur responsable de votre enfant.

Le contenant sera **retourné** au parent le vendredi. Toute nouvelle prise de médication durant les heures de camp de jour doit être **inscrite sur la fiche médicale** de l'enfant. Lors de la prise du médicament, le moniteur responsable devra remplir le registre de gestion de la médication.



Journée type

6 h 30 à 9 h : Le moniteur de service de garde vous accueillera, prendra la présence de votre enfant et le dirigera à son vestiaire. Votre enfant pourra par la suite participer à des jeux libres

9 h : Présences et premier jeu de la journée

10 h 30 : Départ pour le parc Laurier ou jeux à l'école selon les journées

11 h à 14 h : Dîner et piscine au parc Laurier (lors des journées piscine)

14 h : Activités extérieures

15 h : Retour à l'école et activités de groupe

16 h à 18 h : Départ de l'enfant

Une pièce d'identité avec photo devra **obligatoirement** être présentée au moniteur du service de garde afin de s'assurer que l'adulte est bien **sur la liste d'autorisation** des départs, et ce, **tout** l'été. Prenez note que seules les personnes se retrouvant sur la fiche médicale dans la section « autorisation de départ » pourront quitter avec l'enfant. Autrement, nous devons vous téléphoner et nous ne laisserons pas quitter l'enfant, et ce, peu importe le lien de parenté avec celui-ci.

* Les heures d'arrivée et de départ se doivent d'être respectées puisque les enfants ne sont pas toujours à l'école durant la journée. Si vous venez chercher votre enfant plus tôt, il faut en aviser le moniteur de service de garde le matin.

** Les jeudis sont des journées costumées en fonction de la thématique de la semaine. Nous invitons donc votre enfant à venir costumé au camp de jour s'il le désire!

Fiche médicale



Dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant, il est de **votre responsabilité** de compléter sa fiche médicale. La fiche médicale se trouve en ligne sur Sport-Plus. Vous pouvez la compléter lors de votre inscription ou retourner dans votre compte à tout moment pour le faire. Vous devez avoir rempli la fiche médicale de votre enfant **avant le début du camp de jour**. Nous pourrions ainsi compiler les informations importantes au sujet de votre enfant sur une liste qui sera à portée de main des moniteurs de son groupe. Il est de votre devoir de tenir à jour les informations médicales sur votre enfant, et ce, tout au long de l'été.

Certaines informations sur cette fiche sont **indispensables** aux moniteurs telles que :

- Les noms des parents/tuteurs responsables de l'enfant;
- Les coordonnées des parents, ainsi que les numéros à contacter en cas d'urgence;
- Les personnes ayant l'autorisation de quitter avec l'enfant;
- Les particularités de santé de l'enfant;
- La couleur du bracelet pour l'accès à la piscine spécifiant ses habiletés de nage;
- Les allergies.

Le moniteur du service de garde confirmera avec vous les informations de la fiche médicale de votre enfant le lundi matin.

Pour accéder à la fiche médicale, connectez-vous à votre compte Sport-Plus en ligne. Vous serez redirigé vers la page Ma famille.

Cliquez sur Dossier en dessous du nom de l'enfant pour lequel vous voulez remplir la fiche médicale et cliquez ensuite sur l'onglet Questionnaire pour répondre aux questions.

Piscine



Afin que les sauveteurs puissent assurer une surveillance efficace, tous les enfants qui nécessitent le port d'une veste de flottaison individuelle (VFI) ou ayant des restrictions à la piscine seront **clairement identifiés** à l'aide d'un bracelet de couleur vive.

La profondeur de la zone de baignade (section non profonde) a une dénivellation de 1 mètre à 1 mètre 50. Nous vous demandons de garder, pour toute la semaine, le bracelet de piscine de votre enfant à son poignet, car cela facilite grandement la tâche de ses moniteurs.

Prenez note que les sauveteurs de la piscine peuvent faire passer un test de nage à votre enfant s'ils jugent que la couleur de son bracelet est inadéquate.

Voici les 4 couleurs de bracelet :

- **Vert** : Enfant nécessitant une VFI et ayant accès à la section creuse
- **Jaune** : Enfant nécessitant une VFI seulement pour la section creuse
- **Rose** : Enfant nécessitant une VFI et n'ayant pas accès à la section creuse
- **Orange** : Enfant n'ayant pas besoin de VFI et n'ayant pas accès à la partie creuse

Camps thématiques

Cette année, nous offrons une diversité de camps thématiques pour vos enfants. Certains camps offrent une spécialité toute la journée (6 h) et d'autres en avant-midi ou en après-midi seulement (3 h). Ce qui signifie qu'en après-midi, vos enfants participeront à des activités de tout genre, comme proposé en camp régulier.

Prenez note que les camps thématiques d'une durée de 6 h par jour ne sont pas animés par les moniteurs de la Ville de L'Assomption, mais animés par les moniteurs des différentes

Voici les différents camps thématiques qui vous sont offerts pour la saison estivale 2026 :

3 h :

- Bande dessinée
- Brixologie
- Créatif
- Dessin
- Écriture d'une enquête
- Pêche
- Safari
- Sciences



6 h :

- Acrobate en herbe
- Athlétisme
- Basketball
- Danse
- Tennis
- Théâtre



Sorties

Arrivée au camp :

Tous les mercredis matins des sorties, votre enfant sera attendu au centre communautaire avant 9 h sans faute. Le service de garde des enfants inscrits aux sorties se fait au centre communautaire.

Exceptionnellement, pour les sorties à **La Ronde** et **Clip 'N Climb**, il faut **obligatoirement arriver au centre communautaire avant 8 h** puisque nous quittons plus tôt.

Pour faciliter la surveillance lors des sorties, votre enfant doit **obligatoirement porter le chandail du camp de jour 2026** (celui-ci est en vente au coût de **5 \$**) afin qu'il soit facilement repérable par les moniteurs. Un bracelet lui sera également mis à la cheville avec le numéro du coordonnateur sur place.



Sorties 2026

Semaine 1

Funtropolis
Mercredi 1^{er} juillet
Départ : 9 h
Retour : 16 h 30

Semaine 2

Familizoo
Mercredi 8 juillet
Départ : 9 h
Retour : 16 h 30



Semaine 3

La Ronde
Mercredi 15 juillet
Départ : 8 h
Retour : 16 h 30



Semaine 4

Royaume de nulle part
Mercredi 22 juillet
Départ : 9 h
Retour : 16 h 30

Semaine 5

Boulzeze
Mercredi 29 juillet
Départ : 9 h
Retour : 16 h 30

Semaine 6

Clip 'N Climb + Cinéma Triomphe
Mercredi 5 août
Départ : 8 h
Retour : 17 h



Inscriptions et modifications

Selon les places disponibles, il est possible :

- De s'inscrire aux sorties jusqu'au vendredi qui précède la sortie. **Aucun ajout le matin même** de la sortie ne sera autorisé;
 - D'ajouter une semaine de camp;
 - De faire un changement de semaine.

Annulation

Le remboursement d'une semaine est possible si la demande est reçue **plus de 6 jours ouvrables avant le début de la semaine à annuler, moins 30 \$** de frais d'administration par activité, par enfant (voir la politique d'annulation de la Ville de L'Assomption). **Toute sortie annulée ne sera ni remboursée ni créditée.**

Toute demande d'inscription ou de modification doit être effectuée par téléphone en communiquant avec le **Bureau du citoyen** au 450 589-5671, poste 1 ou par courriel au bureauducitoyen@ville.lassomption.qc.ca. Pour toute demande d'**annulation**, le formulaire suivant doit être rempli : [Formulaire de demande d'annulation](#)

Objets perdus

Il est important d'identifier le matériel de son enfant. Chaque jour, les objets perdus seront remis au service de garde de l'école. Si personne ne les réclame, ils seront déposés dans un bac d'objets perdus dans chaque école. Si vous vous apercevez qu'il manque des objets à votre enfant, vous pourrez les réclamer en communiquant avec le camp de jour par courriel à div_loisirs@ville.lassomption.qc.ca.

À la fin de l'été, les objets n'ayant pas été récupérés par leur propriétaire seront remis à la Société de Saint-Vincent de Paul de L'Assomption.

Veuillez noter que le camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Code de vie

Le code de vie dicte la conduite que doit avoir chaque enfant lorsqu'il fréquente le camp de jour de la Ville de L'Assomption. Le code de vie est mis en place pour que tous les enfants puissent vivre une expérience **positive** au sein de tous les camps de jour offerts durant la programmation estivale. Le code de vie du camp de jour s'applique aussi aux enfants faisant partie du programme d'intégration (accompagnement).

Règles de bonne conduite à appliquer

- Je respecte les règlements de l'activité à laquelle je participe ainsi que les consignes données par les moniteurs;
- Je m'amuse de façon sécuritaire;
- Je participe aux activités qui sont proposées par mes moniteurs;
- J'utilise en tout temps un langage respectueux avec les autres enfants et les moniteurs;
- En aucun cas je ne bouscule ou je ne blesse les autres volontairement;
- Je respecte les lieux et j'utilise avec précaution le matériel qui m'est prêté en évitant le vandalisme, le bris et le vol;
- Je respecte les différences;
- Je respecte les autres dans mes paroles et dans mes actions, aucun cas d'intimidation ne sera toléré au camp de jour;
- Je ne fais pas de fugues au camp de jour, et ce, même lorsque je suis en colère;
- Je ne nuis pas à la cohésion du groupe;
- Je contrôle mon comportement, je ne suis jamais agressif et, s'il y a lieu, je suis capable de me calmer rapidement. Aucun cas de violence physique ou verbale ne sera toléré au camp de jour.

Le contexte de jeu au camp de jour **n'excuse aucunement les comportements inappropriés**. Lorsque l'enfant met en **danger** la sécurité des autres ou sa propre sécurité, ce comportement est jugé **inacceptable**.

Si l'enfant ne respecte pas les éléments de bonnes conduites énumérés ci-haut, des **mesures disciplinaires** seront mises en place. Ces éléments seront évidemment considérés lors de la prise de décision du renvoi de l'enfant.

ATTENTION

Aucun enfant indiscipliné ne sera toléré, et ce, pour le bien-être de tous les participants. Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée au camp de jour, même pour les enfants à besoins particuliers. Les mêmes règles s'appliquent à tous.

Mesures disciplinaires

Les cartons de couleur sont utilisés comme moyen de communication. Ils servent à vous informer de toutes les situations jugées problématiques lorsque votre enfant sera présent au camp de jour.

Lorsque votre enfant reçoit un carton, celui-ci indiquera l'événement qui a mené à ce dernier, la conséquence qui a été donnée à l'enfant et le comportement attendu. Lorsque vous venez le chercher au service de garde, vous serez informé du carton et vous devrez le signer.

Cependant, le carton doit rester entre les mains du camp de jour, celui-ci vous sera envoyé par courriel dans les 24 h suivant votre signature.

Les cartons sont remis selon la gravité du geste posé par l'enfant. Il est donc possible que votre enfant reçoive un carton rouge lors du premier avertissement. À noter que selon la gravité du geste, une ou plusieurs étapes pourraient être passées.

Carton jaune

Votre enfant obtient un carton jaune lorsqu'il a été averti par les moniteurs, mais qu'il n'y a toujours pas de changement dans son comportement. Il s'agit ici d'un comportement qui nuit à la cohésion du groupe. À la suite de la réception du carton et la signature de celui-ci par le parent, nous nous attendons à un changement positif dans le comportement de votre enfant.

Comportements :

- Le 3^e carton jaune devient un carton orange
- Utiliser un langage inapproprié;
- Refuser de coopérer;
- Manquer de respect envers les autres enfants;
- Bousculer les autres enfants
- Trois (3) avertissements par un moniteur pour le même comportement.

Mesures disciplinaires :

- Retrait du jeune de l'activité en cours ou autres;
- Retour avec le jeune;
- Rencontre avec l'enfant et le moniteur en chef.

Carton orange

Votre enfant obtient un carton orange lorsqu'il n'y a pas de changement dans son comportement. Un comportement jugé inadéquat peut aussi mener à un carton orange.

Comportements :

- **Le 3^e carton orange devient un carton rouge**
- Manquer de respect envers un moniteur;
- Intimider un autre enfant;
- Vandaliser, briser volontairement ou voler du matériel de camp;
- Menacer verbalement ou physiquement un autre individu.

Mesures disciplinaires :

- Retrait immédiat du jeune de l'activité;
- Faire un retour avec l'enfant;
- Rencontre avec l'enfant, le parent, le moniteur en chef et la coordonnatrice adjointe afin d'établir un plan d'intervention. (Exemple : calendrier de bonnes conduites)

Carton rouge

Votre enfant obtient un carton rouge lorsqu'il a un comportement violent, des propos inappropriés ou un comportement jugé inacceptable au camp. Considérant le fait qu'aucun comportement violent n'est toléré au camp de jour de la Ville de L'Assomption, vous devrez venir chercher votre enfant immédiatement.

Comportements :

- Fuguer ou faire une tentative de fugue;
- Cracher sur un enfant ou un moniteur;
- Mordre un enfant ou un moniteur;
- Utiliser de la violence physique envers un enfant ou un moniteur (frapper, coup de pied, etc.)

Mesures disciplinaires :

- Retrait immédiat de l'enfant jusqu'à l'arrivée du parent;
- **1^{er} carton rouge** : Suspension externe de l'enfant pour une journée (si l'événement se produit avant 10 h, l'enfant pourra revenir le lendemain, sinon, il ne pourra pas revenir) ;
- **2^e carton rouge** : Suspension externe de l'enfant pour une semaine;
- **3^e carton rouge** : Renvoie automatiquement de l'enfant, sans possibilité de retour au camp pour tout l'été.

À noter : Une rencontre avec le parent, l'enfant, le moniteur en chef et, au besoin, la coordonnatrice du camp sera nécessaire. Au retour de l'enfant, un calendrier de bonne conduite sera mis en place et un changement dans son comportement doit être observé, sans quoi il sera renvoyé pour une semaine. Si aucun changement n'est observé à la suite de cette semaine, l'enfant sera renvoyé sans possibilité de retour durant l'été.

Les jeudis de l'été

Ce message s'applique seulement si votre enfant est à l'école Gareau ou à l'école Louis-Laberge.

Les jeudis sont des journées spéciales au camp de jour de la Ville de L'Assomption. C'est une grande journée où tous les groupes des différentes écoles se rassemblent au même endroit. Les jeudis, votre enfant **ne sera pas** dans son école habituelle, mais bien au **centre communautaire** de L'Assomption.

Dès 6 h 30, vous pourrez déposer votre enfant au centre communautaire comme au service de garde habituel. Vous devrez vous **diriger vers le moniteur** du service de garde de votre école habituelle afin de donner la présence de votre enfant.

Lors de ces journées, les différents groupes se retrouveront au parc Laurier pour aller à la piscine et pour jouer avec les différents groupes. Vers 15 h 30, les groupes se redirigeront vers le centre communautaire pour le début du service de garde du soir. Comme à l'habitude, vous pourrez récupérer votre enfant en présentant **obligatoirement une pièce d'identité**.

Prendre note que le jeudi 13 août, votre enfant sera à son école habituelle puisque le vendredi 14 août sera une journée au centre communautaire pour fêter la fin du camp.

En cas de mauvaise température

Si le mercredi après-midi, **avant 15 h 30**, nous constatons que la température ne sera pas favorable pour la journée suivante, un **courriel** vous sera envoyé pour vous mentionner que ce jeudi précis se passera dans les **écoles respectives** comme à l'habitude. Le **message** vous sera aussi transmis lorsque vous viendrez chercher votre enfant au **service de garde**.

Advenant que la mauvaise température arrive en plein milieu de la journée, les groupes feront des jeux à **l'intérieur** du centre communautaire.

Votre engagement

En tant que parent, vous devez collaborer avec l'équipe du camp de jour de la Ville de L'Assomption, lorsque le comportement de votre enfant n'est pas celui attendu. En inscrivant votre enfant au camp, vous **consentez** à venir le chercher lorsqu'il ne **respecte pas** les aspects du code de vie et que cela vient nuire à la cohésion du groupe.

Il est essentiel pour nous de travailler tous ensemble pour le bien-être de votre enfant. Cela signifie que lorsque celui-ci ne respecte pas le code de vie, nous allons trouver ensemble des solutions pour que le comportement de votre enfant s'améliore, et ainsi, éviter l'expulsion. Il est important de comprendre qu'aucun comportement, parole, acte ou même geste de nature violente ou qui peuvent mettre la vie de votre enfant et/ou des autres enfants en danger ne seront tolérés au camp de jour.

Sachez que l'expulsion de votre enfant n'est pas tâche facile pour l'équipe d'animation, mais malheureusement, nous ne pouvons pas accepter que les comportements d'un enfant nuisent à la cohésion de l'ensemble du groupe. Il est donc primordial pour le respect de tous que vous respectiez votre engagement envers le camp de jour. Nous nous attendons donc à une **collaboration de votre part** durant tout l'été, et ce, dans le plus grand des respects.

Formation des moniteurs

Tous les moniteurs du camp de jour reçoivent une formation pré-camp obligatoire s'échelonnant sur trois jours et basée sur la formation DAFA, une formation RCR et DEA, ainsi que d'autres formations maison visant l'approfondissement de leurs connaissances en animation.

En plus, les accompagnateurs reçoivent une formation d'intervention spécialisée maison pour la clientèle à besoin particulier. Celle-ci est inspirée par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées.

Au plaisir de passer un été mémorable avec votre enfant et vous,

Les moniteurs du camp de jour de la Ville de L'Assomption